Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 37 (1990)
Heft: 11-12

Artikel: PCi 1995 : vers la "majorité de l'institution"
Autor: Mathey, René
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-368035

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PCi 1995: Vers la «majorité de l'institution»

Ce 25 août 1990, dernière journée du symposium organisé par l'USPC à Thoune était très attendue. Heure des bilans, perspectives et autres synthèses, les participants attendaient avec impatience la prise de position du président de la Confédération, M. Arnold Koller, concernant la nécessité ou non d'un maintien de la protection civile, voire de sa réorganisation.

Rôle joué par la PCi dans le cadre de la politique suisse de sécurité

M. Arnold Koller brosse tout d'abord un tableau de la politique de sécurité de la Suisse. Après le constat des profonds bouleversements sociaux, politiques, économiques et militaires des années quatre-vingts et malgré le formidable coup de théâtre qui s'est produit l'année dernière dans les pays de l'Est, l'euphorie n'est pas de mise. En effet, les suisses donnent un peu l'impression de pêcher par optimisme. Les différents sondages et divers scrutins populaires montrent que la majorité du peuple es-

René Mathey

time que l'indépendance du pays mérite d'être préservée, mais doute de la possibilité d'une défense efficace et d'une protection de la population en cas de conflit armé. Dans ce contexte, il est tentant de réduire les budgets de la PCi ou de la défense militaire au profit de crédits consacrés à des dépenses immédiatement profitables, telles que les assurances sociales. Bref, beaucoup de Suisses craignent davantage une catastrophe naturelle ou technologique qu'un conflit armé.

Malgré ce constat, tantôt optimiste tantôt fataliste, M. Koller affirme avec conviction que le rôle primordial de la Confédération est bel et bien de défendre la paix en préservant l'indépendance du pays. Le Conseil fédéral examinera et élaborera un nouveau rapport concernant la politique de sécurité. Mais il reconnaît volontiers que les événements dommageables de ces dernières années (Tchernobyl, Schweizerhalle, les intempéries catastrophiques) ont montré que les risques liés à la survenance d'un accident naturel ou technologique ont été largement sousestimés, tout comme d'ailleurs les moyens d'intervention.

Remettre l'église au milieu du village

M. Koller s'élève avec force contre certaines formes d'interprétation que l'on prête volontiers au terme de «protection civile». La PCi n'est pas une institution de défense militaire. Elle poursuit, dès sa conception d'ailleurs, un but strictement humanitaire en permettant à la population de se protéger des conséquences d'un conflit armé. Il est tout aussi mensonger de prétendre que la protection civile est née de la volonté des fabricants de ciment et autres producteurs d'énergie nucléaire.

La protection civile est et demeure un «instrument» privilégié de la politique de défense car elle soustrait la population aux effets des armes, mais aussi, elle diminue la vulnérabilité du pays face aux tentatives de pression et de chantage.

Un bilan positif pour la PCi, mais...

Le bilan, par rapport aux objectifs assignés à la protection civile, est plutôt positif. Grâce aux sirènes, il est possible, dans toute la Suisse, de prévenir la population de l'apparition d'un danger quelconque. La transmission rapide de l'alarme et la diffusion, par radio, des consignes de comportement font partie des plus importantes mesures prises par la protection civile.

Il faut aussi relever que les communes disposent d'un organisme local de protection qui leur permet d'apporter à leur population toute l'assistance nécessaire.

Les abris font aussi partie des acquis de la PCi. C'est la seule possibilité de protection qui s'offre à la population en cas de conflit.

M. Koller relève aussi quelques zones d'ombre auxquelles les réformes à venir devront apporter une solution. Parmi le cataloque des faiblesses on peut énoncer celles que les préparatifs de la protection civile ont été trop longtemps axés sur le seul conflit armé, ce que dénoncent volontiers certains participants aux cours et exercices. L'intervention en cas de catastrophe survenant en temps de paix pourrait aussi profiter de l'état de préparation de la PCi.

Une autre déficience citée par l'orateur est celle provenant du fait que beaucoup de mesures relevant de la PCi paraissent trop compliquées et donc peu accessibles. Cette complexité est due, dans bien des cas, à un perfectionnisme excessif. Le mot est lâché, si ce souci de perfection est compréhensible en matière de constructions, il est en revanche mal adapté à la solution de problèmes relevant de l'organisation et surtout de l'instruction.

Autre perversité concernant l'état de préparation; il existe des différences importantes entre les cantons, voire entre les communes d'un même canton. C'est le tribu du fédéralisme et de la sacro-sainte autonomie communale.

M. Koller brise aussi une lance en ce qui concerne l'apparente «pauvreté» de l'information. Le président de la

Aussen: 16 × 16 × 190 cm.

Was sich in öffentlichen Schutzräumen bewährt, ist auch für den Privatbereich erhältlich:

Mit diesem Paket trägt ACO wesentlich zur verantwortungsvollen Tätigkeit von ZS-Profis bei. Wir liefern Ihnen fixfertig verpackte, vielseitig nutzbare und BZS-schock-geprüfte Liegestellen. Stapelbar, mit einfachster Steckmontage und Höhenverstellbarkeit je 50 mm.

Das Paket voller ACO-Dienstleistungen und einer Dreier-Zivilschutzliege «Kombi».

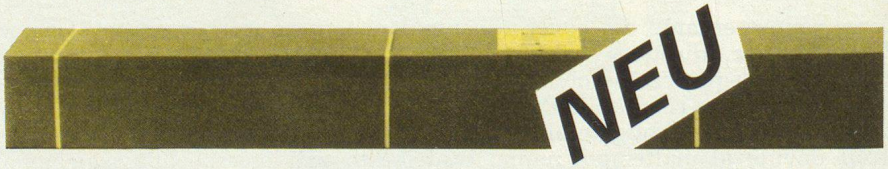

Confédération n'hésite pas à déclarer «On n'a pas assez réussi, jusqu'à présent, à montrer au citoyen à quoi sert exactement la protection civile, quelle en est l'efficacité, ainsi que, quand et comment elle peut ou non intervenir. La confiance que témoigne le citoyen à la PCi dépend aussi de la connaissance qu'il en a!» Aveu courageux s'il en est.

L'espoir des années 90

Après cette évocation des points forts et faibles de la PCi, M. Koller interpelle les cantons et les communes en leur rappelant leurs compétences et leurs responsabilités quant à l'état de préparation de la PCi qui devrait être uniformisée sur tout le territoire suisse dans les 5 à 10 ans à venir. Il faut également veiller rapidement à ce que les travaux nécessaires à l'entretien des constructions et du matériel se fassent.

Dans les autres mesures préconisées, M. Koller énumère celles qui sont de nature à renforcer la confiance de la population à l'egard de la PCi:

- augmenter la crédibilité des mesures relatives à l'organisation: communiquer le plan d'attribution à la population, réduire le nombre de signaux d'alarme
- augmenter la crédibilité de l'instruction: préparer à l'intention des personnes astreintes des cours intéressants et adaptés à la pratique augmenter la crédibilité de l'information:
- augmenter la crédibilité de l'information: démontrer ce que la PCi peut et ne peut pas faire.

Enfin, M. Koller estime que, quelle que soit l'ampleur des changements qui s'annoncent en Europe notamment, une protection civile digne de ce nom reste une nécessité dans un pays tel que le nôtre. Mais il est indispensable de procéder à une nouvelle appréciation de la situation, des objectifs et des moyens.

Ce qu'attend le parlement de la PCi 95

C'est le sujet que développe ensuite M.F. Steinegger, conseiller national du canton d'Uri, Chef de l'état-major cantonal de conduite d'Uri et fort d'une longue expérience des interventions en cas de catastrophes dans un canton malheureusement fort peu épargné par les colères de dame nature.

A vrai dire, M. Steinegger avoue que ce ne sont pas les questions relevant de la protection civile qui intéressent au premier chef le Parlement. Ce sont bel et bien les problèmes militaires qui se retrouvent au centre de leur préoccupation. Selon lui, le mouvement anti-protection civile qui se concentre sur l'épreuve de force entre armes atomiques stratégiques a conservé l'optique militaire et stratégique des années 50.

Sur un plan éthique, on ne saurait renoncer à prendre des mesures contre les effets de conflits armés et de graves accidents technologiques sous prétexte de combattre les causes du risque.

Selon M. Steinegger, la PCi doit cesser de se polariser sur le conflit armé pour mettre sur pied une organisation suffisamment flexible, apte à faire face aux différentes formes de menace. L'organisation de protection civile ainsi que ses membres doivent aussi donner d'eux-mêmes une meilleure image de marque.

Malgré cette présentation quelque peu sombre, M. Steinegger estime qu'il accorde une importance prioritaire à la protection civile; qui peut mieux qu'elle, en effet, assurer l'évacuation horizontale et verticale, l'information dans le quartier, le fonctionnement des états-majors dans les cantons et les communes?

Orientation nouvelle de la PCi

M. Hans Mumenthaler, Directeur de l'Office fédéral de la protection civile indique où en sont les travaux et la procédure. Il présente également le nouveau modèle de base de l'organisation de protection civile de la commune et livre une brève information sur les nouvelles mesures adoptées en matière de personnel ainsi que sur l'amélioration indispensable de l'instruction. Touts ces éléments feront l'objet d'un développement particulier lors d'un prochain numéro. En effet une bonne partie de l'intervention a déjà été présentée en juillet dernier.

Résultat et synthèse du symposium

Il appartenait à M.R. Bühler, conseiller aux Etats et président de l'USPC de tirer les premiers enseignements de ce symposium.

«L'information apportée par les différents orateurs a été intense dans les propos et dense dans les réflexions qu'elle suscite», a déclaré en substance M. Bühler. Un des premiers enseignements de ces journées est une affirmation claire: la PCi est aussi nécessaire que l'armée mais n'est pas un appendice de celle-ci. Si elle entend améliorer son image dans le public, la PCi doit évoluer sur le plan de la structure, du matériel comme de la formation de ces cadres et favoriser la collaboration inter-régionale.

Si l'USPC veut assumer sa mission elle doit afficher une attitude plus progressiste, voire plus dynamique. Elle doit aussi accepter les critiques pour mieux évoluer, corriger et diriger ses actions futures. C'est le seul moyen de servir la cause qu'elle défend.

Remarques et réflexions

A travers ce symposium, l'USPC entendait faire le point sur la protection civile pour mieux orienter sa propre politique. L'objectif est-il atteint? En tout cas elle a su, grâce au niveau très élevé des différents conférenciers à amener une surprenante densité dans les échanges de points de vue. Dans ce sens c'est une réussite.

Incontestablement, la protection civile demeure un atout. L'éclairage apporté par de récents événements montre, par

Innen: Drei multifunktionale Liegen/Regale.

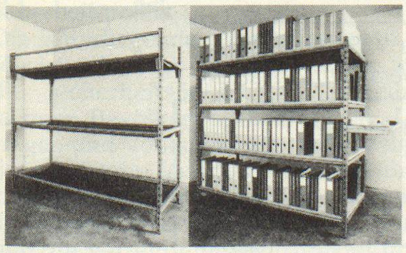

Für den Einsatz als Liegestelle, Regal, Hurde usw.

ACO Zivilschutzmobiliar.
Topqualität zu vernünftigem Preis.

ACO

ACO-Zivilschutzmaterial
Allenspach & Co. AG
Untere Dünnernstrasse 33
4612 Wangen bei Olten
Telefon 062 32 58 85-88
Telefax 062 32 16 52

Verlangen Sie die Adresse Ihrer Regionalvertretung!

Info-Coupon
Bitte senden Sie uns detaillierte Unterlagen mit Bezugsquellennachweis.

Name
Strasse
PLZ/Ort
Telefon
Zuständig für

contre, que la PCi a besoin d'un sérieux lifting. La première impression qui se dégage de ce symposium est donc celle du «language-vérité».
Et pourtant, il y a un arrière-goût de «déjà entendu», dans la mesure ou toute la foi exprimée dans la nécessité d'évoluer, de mieux instruire, de disposer d'un meilleur matériel, de développer une véritable politique d'information, va se heurter inévitablement aux contraintes financières. On l'a vu et entendu, la protection civile est une nécessité, mais elle n'entre apparemment pas dans les priorités des parlementaires.
Alors, le renouveau promis par la PCi 95 prendra-t-il autant de temps à se mettre en place que le réseau autoroutier à se terminer? On peut le craindre car, dans le même temps, l'annonce a été faite que les finances fédérales n'allaient pas vers de beaux jours et que celles des cantons ne se sentaient pas très bien non plus.
Dans un autre domaine, on peut regretter pour l'importance que représente ce symposium pour l'avenir de l'USPC comme de la PCi, une présence romande par trop timide. L'organisation, par ailleurs excellente, avait pourtant prévu une traduction simultanée, comme l'édition du texte des orateurs dans les trois langues nationales.
Certains esprits particulièrement critiques auraient peut-être souhaité que ce symposium se situe dans un endroit plus «neutre» que le centre de formation d'une grande banque, comme d'autres regretteront que le président de la Confédération n'ait eu d'autres décors lors de son intervention que celui des couleurs du banquier.
Un bilan somme toute positif car les bonnes volontés ne manquent pas. L'USPC est plus vivante et plus active que jamais et elle a su demontrer qu'elle entend demeurer un partenaire dynamique et entreprenant. ▲

Er hat alles im Griff

... mit Plantaschen im Ringordner

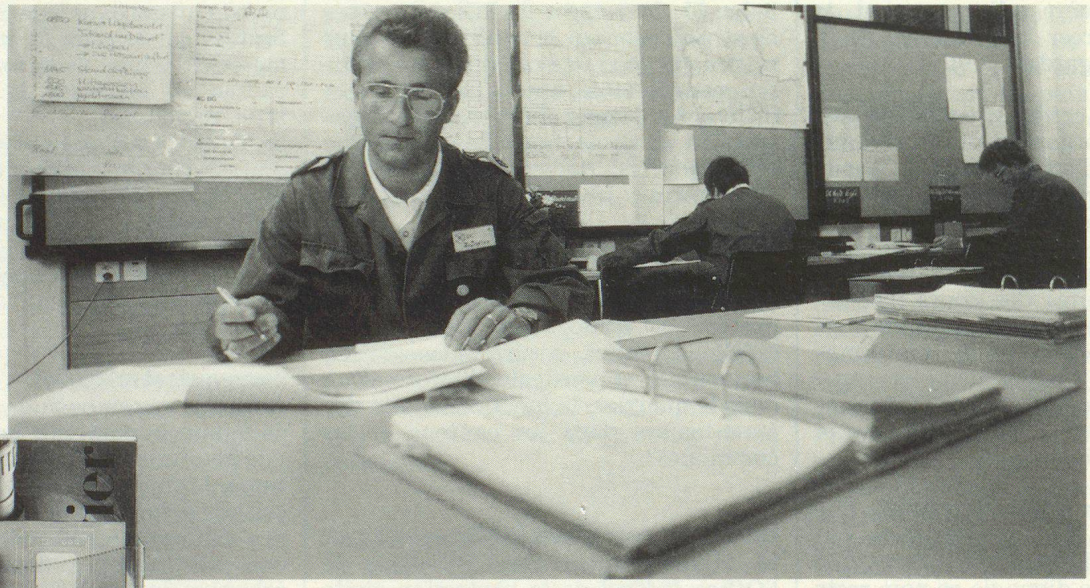

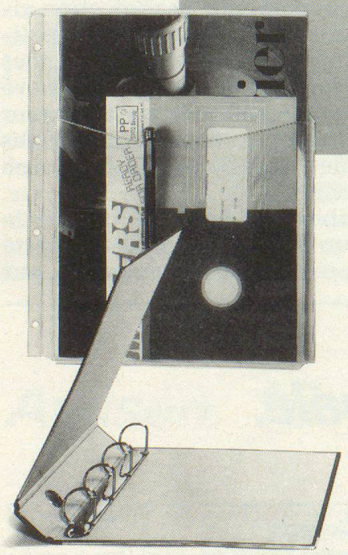

Unentbehrliche Zivilschutz-Taschen für Ortsleitungen und Dienste:

- Geräumig, damit viele Unterlagen Platz haben (bis Format A4 und 2 cm Dicke)
- Transparent, damit Sie immer durchblicken.
- Extra starke Kunststoff-Folie, damit die Tasche auch gewichtigen Inhalt trägt.
- Verstärkter Rand, damit die Lochung nicht strapaziert wird.

CB CARPENTIER-BOLLETER AG
Graphische Unternehmen

Feldstrasse 24 Postfach 378 8036 Zürich
Telefon (01) 241 46 53 Telefax (01) 242 58 96

Bitte senden Sie mir Unterlagen über: ❑ Plantaschen ❑ Ringordner ❑ Register

Name: _____ Vorname: _____

Firma/Amt: _____ Funktion: _____

Strasse: _____ PLZ/Ort: _____

Tel.: _____